



Collectif DESTOCAMINE
6 rue de Lucelle
68310 Wittelsheim
www.destocamine.fr

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Wittelsheim, le 18 janvier 2016

OBJET : Dossier Stocamine

Monsieur le Président de la République,

Nous avons l'honneur de vous adresser cette lettre, souhaitant vous entretenir du dossier Stocamine qui nous préoccupe particulièrement.

Il s'agit de fermer la mine Joseph Else à Wittelsheim dans le Haut-Rhin, au fond de laquelle l'entreprise Stocamine a stocké 44 000 tonnes de déchets industriels de classe 1 et 0. Ces produits chimiques hautement toxiques ont été déposés entre 1999 et 2002 à 600 mètres sous terre.

Toutes les expertises confirment que la mine sera ennoyée et que la saumure polluée (arsenic, antimoine, mercure, cyanure, chrome, plomb...) entrera tôt ou tard en contact avec l'eau de la plus grande nappe phréatique d'Europe. La nappe phréatique rhénane qui alimente actuellement 7 millions d'européens en eau potable de part et d'autre du Rhin en France, Suisse et Allemagne sera impactée et la potabilité sera compromise.

Dans les années 90, lorsque ce stockage n'était encore qu'un projet, la population avait exprimé ses craintes d'une future pollution et l'arrêté d'autorisation d'exploitation avait alors été assorti d'une clause de réversibilité de 30 ans. Monsieur Pierre-Franck CHEVET, actuel président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et directeur de la DRIRE Alsace d'alors, avec les autorités politiques et techniques de l'époque, s'était porté garant de cette réversibilité et ce n'est que grâce à cette garantie que le projet de stockage a pu voir le jour.

Or aujourd'hui, à peine 16 ans plus tard, ces mêmes institutions renient leur engagement et décident de ne déstocker que 93 % des seuls déchets mercuriels et arséniés soit à peine 15 % de la totalité des déchets sous nos pieds.

Enfouir définitivement 40000 tonnes alors que le stockage devait être réversible durant 30 ans, marquera la rupture d'un contrat de confiance qui liait les citoyens et leurs élus locaux à la puissance publique, et sera dramatique pour les générations futures.

Depuis toutes ces années, nous n'avons pas manqué d'interpeller les autorités et ministères compétents sur le non-sens d'un déstockage partiel, solution peu compatible avec un développement durable de nos sociétés.

Collectif DESTOCAMINE, 2 rue de Lucelle, 68310 Wittelsheim, constitué d'associations et organisations syndicales suivantes : ACCES, AC Langenzug, Alsace Nature, BUND, CLCV-68, GAIA, PAC Cernay et Environs, CFDT Mineurs, CFTC-CMTE, CFTC Mineurs, CGT Mines, TET et UMMA CFDT

Les procédés de déstockage partiel mis en œuvre par l'entreprise Stocamine font aujourd'hui leurs preuves et permettent le déstockage de la quasi-totalité des 44000 tonnes des déchets toxiques entreposés.

Est-il raisonnable d'abandonner ces déchets au fond d'une mine alors qu'il existe des procédés techniques comme la vitrification permettant d' « inerte » ces déchets chimiques pour les stocker sous surveillance en surface ?

Monsieur le Président, assumerez-vous le fait que sous votre présidence, l'État français aura pris la responsabilité d'enfouir 40000 tonnes de déchets toxiques en laissant le soin aux générations futures d'en gérer les conséquences, lorsque l'accès à ces déchets sera devenu impossible ?

Nous avons suivi avec attention et espoir les discussions et objectifs communs qui ont émergé lors de la COP 21. Une phrase de votre discours lors de la clôture de la conférence nous permet de penser que vous êtes à même de soutenir et d'ordonner le déstockage de Stocamine lorsque vous disiez : « ...je suis fier de ma génération qui a été capable de décider pour un monde que nous ne verrons pas... »

Seule une volonté politique forte et cohérente avec les principes de précaution inscrits dans la constitution française et ceux de la COP 21, permettra de réorienter la décision actuelle du déstockage partiel vers une solution durable et respectueuse des hommes et de l'environnement.

Monsieur le Président, nous soutenons pleinement la démarche de la COP 21 et nous sommes convaincus que vous saurez traduire en actes concrets vos engagements.

Nous espérons que vous porterez une attention particulière au dossier Stocamine et vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Pour le Collectif Destocamine

Yann FLORY et Etienne CHAMIK, porte-paroles